

Financement du Grand Paris Express et gratuité des transports : L'impossible équation budgétaire

Publié le 7 septembre 2018

À l'heure où fleurissent les débats sur la gratuité des transports publics en Ile-de-France, la question du financement des infrastructures en Ile-de-France se pose de façon insistante, comme le souligne le rapport Carrez remis au Premier ministre hier 6 septembre. Selon ce rapport 250 millions d'euros annuels sur 10 ans seraient nécessaires pour mener à bien le projet de métro du Grand Paris réévalué à 35 milliards d'euros. Ils s'ajouteraient aux 500 millions d'euros par an de taxes déjà payées par les entreprises d'Ile-de-France : taxe sur les bureaux et les locaux commerciaux, taxe spéciale d'équipement et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau.

Les entreprises d'Ile-de-France y contribueraient pour 150 millions d'euros via une majoration de taxes : la taxe sur les bureaux, la taxe spéciale d'équipement, la taxe de séjour.

Le MEDEF, le MEDEF Paris et le MEDEF Ile-de-France se montrent farouchement opposés à ce projet. Pour Eric Berger, Président du MEDEF Ile-de-France : « *Les entreprises franciliennes ne peuvent servir de variables d'ajustement aux dérapages budgétaires quels qu'ils soient !* ».

À cela s'ajoute la question de la gratuité des transports, porteuse elle aussi d'une contradiction intrinsèque : la gratuité signifie plus de voyageurs, donc plus de coûts de fonctionnement et plus d'investissements mais moins de ressources financières.

Contrairement aux perceptions de l'opinion, les prélèvements sur les entreprises sont remontés au niveau des pics de 2013 et 2015. Et les entreprises franciliennes sont davantage taxées que la moyenne française, notamment du fait de l'importance du versement transport, des différentes taxes spécifiques et de la CVAE, impôts sur les facteurs de production qui pénalisent les entreprises à haute valeur ajoutée qui caractérisent le tissu économique francilien.

Pour **Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF**, « *financer les infrastructures en augmentant les impôts de production dégrade irrémédiablement la compétitivité des entreprises. Les entreprises françaises supportent un écart de taxation de près de 7 points de PIB, soit 140 milliards d'euros par rapport à leurs concurrentes de la zone euro !* ».

Il est temps que chacun prenne ses responsabilités. Gratuité des transports et financement des infrastructures, les entreprises ne peuvent être les seules à être mises à contribution.